



GORGES
DE L'ARDECHE
SYNDICAT DE GESTION

BILAN D'ACTIVITÉS 2024



SYNDICAT DE GESTION
DES GORGES
DE L'ARDECHE



AVEC 2024 nous sommes entrés dans la dernière étape de notre mandat local qui verra donc en 2026 le renouvellement de l'équipe élue au SGGA, à l'exception des élus départementaux.

Une étape que nous avons souhaité opérationnelle, concrète avec des réalisations nombreuses ou engagées telles que vous pourrez les découvrir dans ce bilan d'activités, dans la continuité et l'amplification de 2023 et des budgets que nous parvenons à mobiliser.

En cela les opérations de requalification du sentier des Gorges et de sa mise en liaison avec la Combe d'Arc et Vallon jusqu'à Saint-Martin sont engagées, les améliorations notables des équipements des bivouacs portent leurs fruits, la mise en œuvre d'une nouvelle formule de label guide nature témoigne de cette volonté d'accueil qualitatif et d'invitation à prendre soin de notre patrimoine commun.

Notre démarche se caractérise aussi et surtout par la mise en œuvre de nombreuses actions d'information et de sensibilisation sur le terrain. Elle vise à partager des valeurs

et des codes de bons comportements avec les usagers et les visiteurs occasionnels.

Mais je le répète à l'envie toutes ces initiatives ne trouvent leur raison d'être que dans le cadre d'un partenariat constructif où chacun prend sa part pour dépasser les objectifs sectoriels ou individuels.

Nos réussites les plus probantes sont collectives car partagées et donc durables.

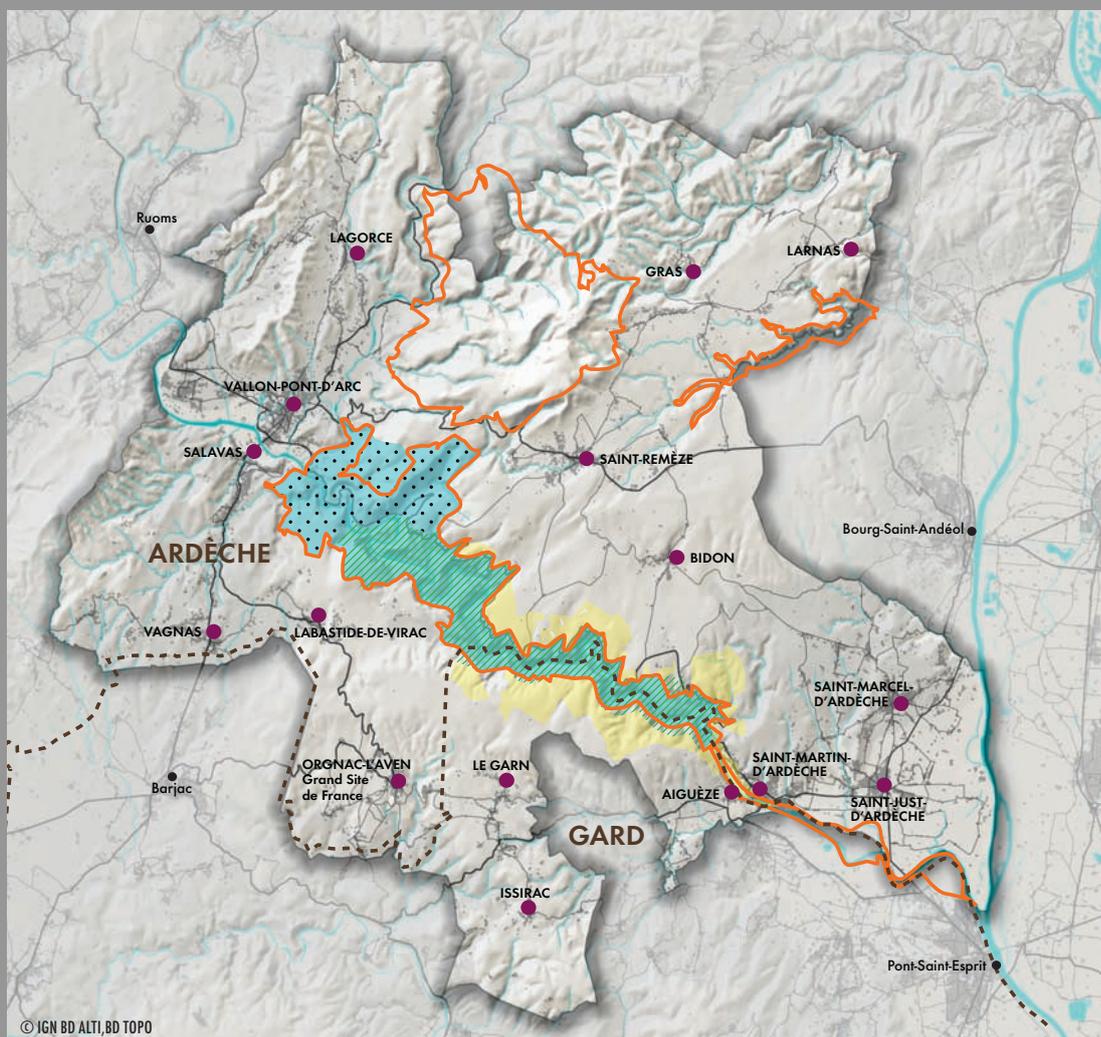
Je voudrais enfin évoquer deux sujets d'importance qui ont été initiés ou poursuivis en 2024.

Tout d'abord la révision de la réglementation sport de nature dans le périmètre de la Réserve Naturelle, engagée par l'État au printemps. Une révision nécessaire mais aussi une démarche qui doit être explicitée, pour la réussir.

Enfin le projet Grand Site de France à l'échelle des 16 communes membres, ambitieux et collectif qui montre le sens de toutes les initiatives locales, fixe un cap positif. Il nous engage mais n'impose pas. Nous en reparlerons tout au long de l'année, soyons confiant.

Pascal Bonnetain, Président du SGGA.

PÉRIMÈTRE D'ADHÉSION DU SGGA



© IGN BD ALTI, BD TOPO

01	L'ORGANISATION DU SYNDICAT EN 2024	4
02	LA GESTION CONCERTÉE DE LA RÉSERVE NATURELLE NATIONALE	6
03	LA GESTION DU SITE NATURA 2000 ET DE L'ESPACE NATUREL SENSIBLE	10
04	L'ANIMATION ET L'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE	13
05	LA MAÎTRISE DE LA FRÉQUENTATION, L'EXEMPLE DES SPORTS DE NATURE	16
06	LES BIVOUACS, AU CŒUR DE LA RÉSERVE	17
07	LES GORGES DE L'ARDÈCHE, VERS UN LABEL GRAND SITE DE FRANCE	18
08	LA COMMUNICATION	20

L'ORGANISATION DU SYNDICAT EN 2024

INSTANCES ET ÉLUS

Au cours de l'année 2024, le Comité Syndical s'est réuni à 4 reprises à Vallon-Pont-d'Arc, Labastide-de-Virac, Gras et Saint-Remèze. Le Bureau Syndical s'est quant à lui réuni à 6 reprises pour préparer les instances délibé-

tives, donner un avis sur les projets de marchés publics et débattre des dossiers stratégiques. La composition du Bureau 2025, comportant 11 élus, reste inchangée par rapport à 2024.

STRATÉGIE 2022 - 2026

L'action du Syndicat s'inscrit dans la stratégie votée en 2022 par le Comité Syndical autour de 7 enjeux stratégiques.

BUDGET 2024

Le budget 2024 a légèrement évolué à la hausse, passant de 1,92 million d'euros à 2,12 millions d'euros soit une augmentation de 10% liée à des projets et des financements ponctuels. Les contributions statutaires ont augmenté de 9,33% en 2024 après 10 années de gel. Elles représentent cependant moins de 15% du budget total du syndicat, qui est complété par des recettes propres, des dotations et des subventions.

Au titre des principales recettes, on retiendra :

- cotisations statutaires : 312 325 €, soit 15%,
- Recettes propres (nuitées et boissons bivouacs, animations) : 332 400 €, soit 16%,
- dotation État Réserve Naturelle : 263 968 € (en hausse de 5% par rapport à 2023), soit 12%,
- subventions diverses : 549 146 €, soit 26%.

Concernant les dépenses d'investissement inscrites au budget 2024 pour un

montant total de 401 878 €, on retiendra principalement :

- le renouvellement de la signalétique de la Réserve Naturelle,
- l'acquisition de nouveaux équipements à destination des bivouacs,
- la mise en place de toilettes sèches pour les bivouacs de Gournier et Gaud,
- l'équipement d'une aire de découverte à Gaud,
- le projet de mise en cohérence des liaisons de randonnées pédestres de Vallon-Pont-d'Arc depuis la gare routière jusqu'à Saint-Martin-d'Ardèche, via le sentier des Gorges, avec l'actualisation du projet d'interprétation de la Combe d'Arc,
- l'acquisition de 2 véhicules d'occasion pour les bivouacs et d'un véhicule électrique,
- l'acquisition d'une embarcation gonflable ultralégère,
- l'acquisition de divers matériels techniques, informatiques et scientifiques.

L'ÉQUIPE ADMINISTRATIVE ET TECHNIQUE

Composée de 16 agents permanents

Au cours de l'année 2024, les principaux mouvements de personnels sont les suivants :

- arrivée d'une nouvelle responsable du pôle ressources, titulaire de la fonction publique territoriale en avril 2024, Camille Lalauze,
- départ en août 2024 du responsable du pôle gestion des espaces naturels

et conservateur de la Réserve, et son remplacement le 1^{er} novembre 2024 par un agent titulaire, Lucie Schaeffer,

- départ en août 2024 de la chargée de missions Natura 2000/ENS, et son remplacement le 1^{er} novembre 2024 par un agent contractuel, Anne Vanpeperstraete.

LES THÈMES DES 7 ENJEUX DE LA STRATÉGIE 2022-2026

- La structuration du syndicat mixte,
- La gestion concertée de la Réserve Naturelle,
- La gestion du site Natura 2000 et de la vallée de l'Ibie,
- L'animation et l'éducation à l'environnement et au développement durable,
- La maîtrise de la fréquentation, l'exemple des sports de nature,
- L'accueil du public au cœur de la Réserve, la gestion des bivouacs,
- Les Gorges de l'Ardèche, vers un label Grand Site de France.

LA GOUVERNANCE DU SYNDICAT DE GESTION DES GORGES DE L'ARDÈCHE



Pascal BONNETAIN
Commune de Labastide-de-Virac,
Président



Didier BOULLE
Commune de Saint-Remèze,
1^{er} Vice-Président, délégation
générale, en charge
du Patrimoine Naturel



Jean-Luc MARTIN
Commune de Bidon,
2^e Vice-Président, en charge
des finances



René UGHETTO
Commune d'Ornac l'Aven,
3^e Vice-Président, en charge
du projet Grand Site de France



Jocelyne DEGUILLON
Commune de Saint-Martin-
d'Ardèche, 4^e Vice-Présidente,
en charge des animations



Shirley SENOT
Commune de Salavas,
5^e Vice-Présidente en charge
des bivouacs



Samy CHEMELALLI
Commune de Vallon-Pont-d'Arc,
6^e Vice-Président en charge
des ressources humaines



Charles BASCLE
Commune d'Aiguèze,
7^e Vice-Président en charge des
sports de nature



Matthieu SALEL,
Vice-Président représentant
le Département de l'Ardèche



Cathy CHAULET
Vice-Présidente représentant
le Département du Gard



Laurent UGHETTO
Conseiller Départemental
de l'Ardèche

DIRECTEUR : Franck Cazin

PÔLE RESSOURCES

Responsable : Camille Lalauze

Assistante administrative, secrétariat :
Christine Sublime

Assistante administrative et
financière : Patricia Ronze

PÔLE ANIMATION ET COMMUNICATION

Responsable : Bénédicte Raoux

Animateur pédagogique : Batiste
Leriché

Animateur pédagogique : Emmanuel
Brochard

PÔLE GESTION DES ESPACES NATURELS

Responsable du pôle, Conservatrice
de la Réserve : Lucie Schaeffer

Conservateur adjoint, chargé d'études,
garde : Nicolas Bazin

Garde et chargé de mission : Olivier
Peyronel

Chargée de mission Natura 2000
et Espace naturel sensible : Anne
Vanpeperstraete

Garde : François Veyrier

PÔLE TECHNIQUE

Responsable du pôle : Vincent
Sanahuja

Agent technique : Anke Luz

Agent technique : Batiste Deutsch

Agent technique : François Veyrier

MISSION GRAND SITE DE FRANCE

Chargée de mission :
Claire Masquelier



L'équipe du Syndicat de Gestion des Gorges de l'Ardèche

BILAN DES STAGES AU SGGA

En 2024, le SGGA a accueilli 8 stagiaires pour un total de 63 semaines, entre mars et décembre.

- 6 stagiaires non gratifiés, dans le cadre de différents cycles scolaires (BTS GPN, BAC Pro, 2^{de} et 3^e) sur différents sujets allant de la découverte professionnelle aux animations pédagogiques et à l'accueil des publics dans la Réserve Naturelle,
- 2 stagiaires gratifiés :
 - l'un durant 6 mois dans le cadre d'un stage de Master 2 Biodiversité, Écologie et Évolution (BEE) ayant pour sujet le suivi et l'évaluation de l'état de conservation des pelouses psammophiles (milieux sableux),
 - l'autre durant 3 mois dans le cadre d'un stage de BTS Gestion et Protection de la Nature (GPN) ayant pour sujet l'animation pédagogique nature.

LA GESTION CONCERTÉE DE LA RÉSERVE NATURELLE NATIONALE

L'AMÉLIORATION DES CONNAISSANCES

LA BIODIVERSITÉ DES BANCs DE GALETs DE LA RÉSERVE NATURELLE À L'ÉTUDE

Dans le cadre d'un projet mené par des chercheurs de l'université de Lyon 1, une étude sur les micro-crustacés aquatiques vivant dans les sédiments au bord de la rivière a été réalisée. Ces organismes jouent un rôle important dans la filtration naturelle de l'eau. Leur présence et leur diversité sont de précieux indicateurs de la capacité auto épuratrice de la rivière. Mi-juin, une équipe composée de trois scientifiques de Lyon, accompagnée par deux experts de la Réserve Naturelle, s'est rendue sur place pour collecter des échantillons.

Ces derniers seront analysés en laboratoire afin d'identifier les espèces présentes, puis un rapport de l'étude sera produit et partagé. Il pourrait mettre en lumière des découvertes importantes, comme la présence d'espèces spécifiques à la région ou même potentiellement inconnues de la science. Ce travail contribuera à mieux comprendre la richesse de la vie aquatique, en lien avec le plan de gestion de la Réserve, et à réfléchir à des solutions pour préserver ces écosystèmes essentiels.

SUIVI DES RAPACES

L'année 2024 a offert des résultats mitigés pour la reproduction des rapaces.



tifié au moins 16 individus différents dans les Gorges de l'Ardèche durant la saison de reproduction.

Enfin, un septième couple de Faucon pèlerin a été observé cette année !

Malgré tout, la reproduction reste globalement en demi-teinte. Les conditions météorologiques difficiles de fin mars semblent avoir joué un rôle important dans le faible succès de certaines espèces.

Le Vautour fauve continue de renforcer sa présence avec sept couples reproducteurs, soit cinq de plus qu'en 2023. Une belle progression !

En revanche, pour l'Aigle de Bonelli, la situation a été plus difficile. Parmi les trois couples présents, un seul a réussi à faire envoler un jeune. Les conditions climatiques défavorables de mars, combinées à la présence de jeunes aigles erratiques cherchant à s'installer, ont perturbé les deux autres couples.

Du côté du Vautour percnoptère, seulement quatre couples ont été recensés cette année, contre cinq l'an dernier. Une bonne nouvelle tout de même : chaque couple a réussi à faire envoler un jeune. Les ornithologues, grâce au suivi et à la lecture des bagues, ont iden-



Vautour moine.

ÉTUDE DES COMMUNAUTÉS VÉGÉTALES DES PIEDS DE FALAISES (BALMES)

Cette étude, menée dans le cadre d'une convention de partenariat avec le Conservatoire Botanique National du Massif Central (CBNMC), vise à mesurer la diversité et la répartition des communautés végétales des pieds de falaises et leur état de conservation. Elle vise également à proposer des indicateurs de suivi dans l'optique d'évaluer les effets du changement climatique et l'impact des populations de chèvres férales. Réalisée sur deux ans (2023-2024), elle est cofinancée par le SGGA et le CBNMC et s'inscrit dans le cadre du Plan de gestion de la Réserve Nationale des Gorges de l'Ardèche. Plus de cent relevés phytosociologiques ont été réalisés durant l'étude.

Les résultats montrent que ces milieux sont particulièrement vulnérables aux changements climatiques. Les espèces présentes aujourd'hui sont adaptées à la chaleur et à la sécheresse, et il est difficile de présager quelles autres espèces et cortèges d'espèces seraient capables de leur succéder dans le



Le Polypogon - *Polypogon maritimus*.

futur. En outre, beaucoup de ces plantes sont rares et en danger dans la région Auvergne-Rhône-Alpes. L'étude démontre également l'impact non négligeable des sangliers et des chèvres férales sur les tiges et racines de ces plantes, ce qui pourrait menacer leur survie. Les relevés de végétation et l'installation de capteurs de températures et d'humidité permettront, à moyen terme, de mieux comprendre comment ces écosystèmes exceptionnels évolueront dans les prochaines années.

ÉVALUATION DE L'ÉTAT DE CONSERVATION DES PELOUSES SABLEUSES

Les pelouses sableuses des Gorges de l'Ardèche sont des milieux naturels rares et précieux. Ces espaces ouverts, abritent une



végétation pionnière sur le sable ainsi qu'une richesse exceptionnelle d'espèces animales et végétales, dont certaines sont menacées. En effet, ces milieux fragiles tendent à disparaître en France, particulièrement dans le sud-est du fait de l'artificialisation des milieux.

Pour répondre à cette urgence écologique, un **Plan National d'Actions (2024-2034)**¹ a été lancé afin de préserver ces habitats uniques et les espèces qui y vivent. En parallèle, une étude a été menée en lien avec le plan de gestion de la Réserve Naturelle Nationale des Gorges de l'Ardèche. Pendant six mois, une étudiante en Master a exploré huit sites majeurs, comme les sites dits « la montagne de

¹ Les Plans Nationaux d'Actions (PNA) sont issus d'une politique nationale visant à protéger les espèces menacées en France. Sur une durée de 5 à 10 ans, ils définissent des actions concrètes pour restaurer les populations et leurs habitats, mobilisant divers acteurs grâce à une collaboration volontaire. Ces plans complètent les réglementations existantes et ciblent les espèces en danger avec un état de conservation défavorable.

Avec 113 relevés botaniques, cette étude a permis d'inventorier 202 espèces végétales, soit 18 % de la flore connue des Gorges. Parmi elles, une espèce protégée, et six figurant sur la liste rouge nationale ont été identifiées.

sable », « le pas du Mousse » ou Gaud, pour évaluer l'état de ces pelouses sableuses.

Ces données, analysées statistiquement, ont confirmé l'importance écologique de ces milieux, tout en révélant des enjeux variés selon les sites.

Ainsi, pour concilier protection de la biodiversité et activités humaines, des mesures spécifiques vont être mises en place. Par exemple, le sentier de la montagne de sable a été amé-

né en partenariat avec le lycée agricole Olivier de Serres. Cet aménagement permettra de limiter le piétinement des espèces sensibles et l'érosion des dunes, tout en conservant un sentier de découverte accessible au public.

Ces initiatives soulignent l'importance de préserver ces paysages d'une grande valeur écologique tout en permettant leur découverte par les générations actuelles et futures.

UNE NOUVELLE PLANTE VASCULAIRE DANS LA RÉSERVE : LA PHELIPANCHE DES VIRES

La Phelipanche des vires, ainsi nommée pour son habitat de prédilection, n'est connue que de quelques rares zones rocheuses calcaires escarpées. Elle a été découverte à l'occasion de prospection botanique commune



La Phélipanche des vires - *Phelipanche cingularum*.

entre le SGGA et le CBNMC (Conservatoire Botanique National du Massif Central), lors de la mise en œuvre de l'atlas floristique du département de l'Ardèche. On la rencontre à l'heure actuelle dans plusieurs départements du sud-est de la France.

En Ardèche, elle est présente sur deux sites : l'un tout proche de la Réserve Naturelle dans les escarpements du Tiourre, l'autre en milieu rocheux proche d'Aubenas. Vivant au cœur de sites rocheux d'envergure, ces populations sont très sensibles aux interventions sur ces milieux (aménagements, activités de loisirs...) mais aussi à la présence de chèvres férales. Présumée rare et menacée, cette espèce reste encore probablement sous-observée et mérite d'être recherchée. Les inventaires se poursuivront en 2025 afin d'améliorer les connaissances sur sa présence au sein de la Réserve et sur ses enjeux de conservation.

LES ACTIONS DE GESTION

RÉVISION DE LA RÉGLEMENTATION ASSOCIÉE AUX PRATIQUES SPORTIVES DANS LA RÉSERVE NATURELLE NATIONALE DES GORGES DE L'ARDÈCHE

Début avril 2024, Monsieur le sous-préfet de Largentière a réuni l'ensemble des acteurs du monde sportif et du comité consultatif de la Réserve Naturelle pour annoncer le lancement de la révision de la réglementation portant sur les sports de nature et les manifestations sportives dans la Réserve Naturelle. Cette démarche a pour objectif de mettre à jour cette réglementation, antérieure au décret de la Réserve de 2018, trop ancienne et par-



fois désuète au regard des nouvelles activités de pleine nature qui ont émergé ces dernières années.

Deux séries d'ateliers de concertation ont été organisées, en avril dans les locaux du CREPS de Vallon-Pont-d'Arc et en novembre sur la commune d'Orgnac-l'Aven. Ces ateliers, construits autour de cinq grandes thématiques (milieux souterrains, rupestres, aquatiques, terrestres et manifestations sportives) ont eu pour objectif de consulter l'ensemble des acteurs du territoire sur l'évolution des pratiques en lien avec les objectifs de protec-

tion des patrimoines naturels et culturels de la Réserve Naturelle. Ils ont permis de débattre de la réglementation actuelle et des évolutions souhaitées au regard de ce double objectif de préservation et d'accueil.

Une cinquantaine de participants ont ainsi pu s'exprimer lors de ces ateliers, et faire émerger des propositions collectives. Le travail de concertation se poursuivra en 2025 afin d'aboutir à une nouvelle réglementation sur les sports de nature et les manifestations sportives.

NOUVELLE SIGNALÉTIQUE POUR LA RÉSERVE NATURELLE

Dans le cadre du projet de refonte de la signalétique de la Réserve Naturelle des Gorges de l'Ardèche, initié en 2021, de nouveaux panneaux ont été installés entre avril et octobre 2024, sur de multiples accès à la Réserve Naturelle Nationale des Gorges de l'Ardèche. Cette signalétique permet de matérialiser le périmètre de la Réserve Naturelle mais aussi d'informer les usagers sur le patrimoine. Le mobilier a été adapté en fonction du degré de fréquentation de l'accès.

Ainsi, les entrées principales sont dotées d'un panneau d'informations générales, les entrées secondaires sont matérialisées par un simple panneau réglementaire, et des bornes en bois complètent la matérialisation du périmètre. L'essentiel de la pose de panneaux a

été réalisé par l'entreprise gardoise Bois et Via. Un marquage par peinture complètera ce dispositif sur les sentiers faisant office de limite de périmètre.



POLICE ET SURVEILLANCE

Durant l'année 2024, 88 tournées de surveillance ont été réalisées, soit environ 580 heures de présence sur le terrain.



Les tournées de surveillance ont lieu tout au long de l'année avec un effort accentué pendant les périodes d'affluence touristique, d'avril à septembre. À cette occasion, des tournées interservices ont été organisées pour pouvoir renforcer la présence des agents du SGGA sur le terrain.

Ainsi, 17 missions de surveillance ont eu lieu avec les agents de l'Office Français de la Biodiversité (OFB), de l'Office National des Forêts (ONF) et de la gendarmerie. 127 infractions ont été constatées. 78 infractions ont fait l'objet de verbalisation ou de rappel à la réglementation, et 49 infractions n'ont pu faire l'objet de suites ; les contrevenants n'étant plus présents (ancienne place à feu, dépôt de déchets, pilote de drone non localisé, etc.).

Une pensée pour Arnaud Reusser, technicien à l'ONF (à gauche sur la photo) qui nous a quitté accidentellement en fin d'année.

LA GESTION DU SITE NATURA 2000 ET DE L'ESPACE NATUREL SENSIBLE

ENTRETIEN DES MILIEUX OUVERTS ET PASTORALISME : LE SITE DE LA DENT DE REZ

Protégé par un APPB (Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope) et intégré au réseau Natura 2000 depuis les années 90, le massif de la Dent de Rez est un site naturel et un élément paysager particulièrement remarquable. La création d'une Association Foncière Pastorale en 2000, regroupant des propriétaires publics et privés dont le SGGA, et couvrant près de 550 ha, a permis de mener différentes actions de gestion sur les milieux (travaux de réouverture des milieux colonisés par le buis, installation de clôtures et d'impluviums pour le bétail, conventionnement avec des éleveurs,

etc.). En 2024, dans le cadre d'un projet pastoral porté par le SGGA, accompagné de la Chambre d'Agriculture et du Conservatoire Botanique, des relevés ont été réalisés dans le but de caractériser la végétation puis de définir un mode de pâturage adapté aux espèces présentes. L'objectif pour 2025 est de poursuivre l'amélioration des connaissances sur les ressources fourragères du site, à travers la réalisation de diagnostics pastoraux, afin d'accompagner les pratiques agricoles du site, outil essentiel pour la conservation des milieux et des espèces qui en dépendent.



L'AVAL ARDÈCHE : UNE AVIFAUNE D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

Après un suivi de la Loutre d'Europe, du Castor d'Europe et des libellules sur l'aval de l'Ardèche (entre Saint-Martin-d'Ardèche et Saint-Just-d'Ardèche) en 2023, c'est l'avifaune qui a fait l'objet d'une nouvelle étude dès le printemps 2024. L'aval de la rivière Ardèche, de la sortie des Gorges jusqu'à l'embouchure du Rhône (soit un linéaire d'environ 12 km), fait partie du site Natura 2000 « Basse Ardèche Urgonienne ». Il se distingue comme

un espace naturel majeur, bien que soumis à une forte pression anthropique. L'étude, réalisée dans le cadre d'un partenariat entre le SGGA et la LPO, a souligné l'importance de ce site comprenant des habitats variés (zones humides, forêt alluviale, grèves et berges, haies, etc.), constituant ainsi un lieu d'accueil pour de multiples espèces d'oiseaux. Héron cendré, Aigrette garzette, Guêpier d'Europe, Petit gravelot, Faucon hobereau, ainsi



Aigrette garzette - *Egretta garzetta*.



Petit gravelot - *Charadrius dubius*.

que de nombreuses autres espèces d'intérêt communautaire, s'y reproduisent et s'y alimentent. Ainsi, c'est par des mesures de gestion adaptées et de concertations locales, que le SGGA s'engage à préserver la richesse avifaunistique de ce site. Cela passe notamment par le partage et la transmission de ces connaissances nouvelles aux acteurs publics et privés du territoire (les habitants, les élus, l'Établissement Public Territorial de Bassin Ardèche, etc.).

LE SUIVI DES CHAUVES-SOURIS DES CAVITÉS MAJEURES

Depuis 2000, un suivi des populations de chauves-souris est réalisé chaque année par le SGGA et la LPO. La conservation des chauves-souris est un enjeu majeur dans les



Rhinolophe Euryale - *Rhinolophus Euryale*.

© Gilles Larnac



Gorges de l'Ardèche. Notre territoire constitue l'un des secteurs karstiques français les plus importants pour la conservation des chiroptères, notamment cavernicoles, tant par la diversité des espèces présentes sur le territoire que par les effectifs concernés.

Par ailleurs, les chauves-souris sont très sensibles au dérangement, particulièrement pendant la reproduction et l'hibernation (bruit, lumière, etc.). Elles constituent alors un bon indicateur de notre capacité à préserver les richesses écologiques de sites soumis à une pression anthropique forte, comme les grottes. En 2024, 10 cavités ont été suivies entre janvier et septembre, telles que La Beaume des Cloches, la Grotte du Lierre, la Grotte du Dérocs et celle de Louöi, ou encore la Grotte des Huguenots.

GROTTES SUIVIES	TENDANCE DES EFFECTIFS GLOBAUX	NOMBRE D'ESPÈCES AYANT ÉTÉ OBSERVÉES À CE JOUR (AVEC EXEMPLES D'ESPÈCES)
Beaume des Cloches	Plutôt stable	11 (Rhinolophe euryale, Grand murin, Barbastelle d'Europe...)
Grotte du Lierre	Grosses fluctuations d'effectifs	13 (Rhinolophe euryale, Petit rhinolophe, Murin de Capaccini...)
Grotte de Louoï et Grotte du Dérocs	Tendances qui diffèrent selon les espèces : baisse sensible des Petits rhinolophes ; Augmentation des Grands rhinolophes	14 (Grand rhinolophe, Petit rhinolophe, Murin de Natterer...)
Grotte de Saint-Marcel	Stable, et en hausse pour certaines espèces (augmentation des effectifs de Rhinolophe euryale)	7 (Petit rhinolophe, Rhinolophe euryale, Minoptère de Schreibers...)
Grotte des 2 Avens	Plutôt stable	12 (Grand rhinolophe, Petit rhinolophe, Murin de Capaccini, Murin à oreilles échancrées...)
Grotte de la Madeleine et Grotte de la Dragonnière	Grotte de la Madeleine : fortes fluctuations Dragonnière de Gaud : absence d'individus en 2024 (probablement liée à l'inondation de la grotte)	8 (Rhinolophe euryale, Minoptère de Schreibers...)
Grotte des chauves-souris du Cirque d'Estre	Stable voire en hausse	6 (Grand rhinolophe, Rhinolophe euryale, Murin à oreilles échancrées...)
Grotte des Huguenots	Pas assez de recul mais une présence fluctuante de Minoptères de Schreibers.	13 (Minoptère de Schreibers, Grand rhinolophe, Petit rhinolophe...)

Les suivis annuels des chauves-souris, s'inscrivant sur le long terme, permettent de suivre les espèces présentes, les évolutions des populations et la répartition des chauves-souris, mais également de contrôler le bon état des dispositifs installés par le SGGA pour préserver ces populations dans les cavités majeures.

Rhinolophe euryale - *Rhinolophus euryale*.



LA GROTTE DE SAINT-MARCEL, UN EXEMPLE DE RÉUSSITE DANS LA GESTION DES ACCÈS NATURELS AUX GROTTES POUR LES CHAUVES-SOURIS

Grâce à des travaux de réouverture et de réaménagement de son entrée naturelle entrepris dès les années 2000 et poursuivis jusqu'à récemment, les chauves-souris ont pu recoloniser la grotte de Saint-Marcel ! Ces mesures ont permis de restaurer des conditions propices à la présence des chauves-souris, en particulier pour le Rhinolophe euryale, qui avait vu sa population drastiquement dimi-

nuer dans les années 60. En 2024, plus de 200 chauves-souris appartenant à quatre espèces différentes ont été observées dans la grotte, dont 123 Rhinolophes euryales, un chiffre très satisfaisant. Cela démontre l'efficacité de la restauration des accès naturels dans la reconquête des habitats par les chauves-souris et la revitalisation des colonies.

L'ANIMATION ET L'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

À DESTINATION DES HABITANTS ET PROFESSIONNELS DU TERRITOIRE

LES HABITANTS

Chaque année, un programme d'animations gratuites est proposé sur le territoire des Gorges de l'Ardèche grâce notamment à un cofinancement du Département de l'Ardèche. Ces animations sont réalisées hors période estivale et visent la population locale. 10 animations gratuites ont ainsi été proposées d'avril à octobre.

Les animations se sont déroulées sur les communes de Vallon-Pont-d'Arc, Salavas, Labastide-de-Virac, Lagorce, Issirac, Gras, Saint-Remèze et dans la Réserve Naturelle.

Les thématiques choisies s'appuient sur les connaissances acquises dans le cadre des programmes de gestion des espaces naturels

animés par le SGGA. L'objectif est de partager les résultats des études réalisées. Les thématiques sélectionnées sont : les chauves-souris, le castor, la flore, les oiseaux et les paysages...

Au total, ce sont plus de 300 personnes qui ont bénéficié de ces animations. Un événement important dans le cadre de ce calendrier a nécessité une forte mobilisation des partenaires du territoire, le nettoyage des Gorges le jeudi 4 avril avec la participation de plus de 60 personnes.

Toutes les animations sont limitées en nombre de personnes afin de respecter la sécurité et le confort du groupe.

LES PROFESSIONNELS DU TERRITOIRE

Vendredi 14 juin : lancement de saison sur le site départemental de la plage du parking Pont d'Arc Belvédère : une quarantaine de personnes étaient présentes.

Cette rencontre conviviale avec les partenaires du territoire a permis de présenter les nouveaux labellisés « Guides Nature des Gorges de l'Ardèche ».

Lors de cette journée, des activités de découverte, encadrées par les guides, ont été proposées : une randonnée, une descente en canoë et une découverte d'une grotte en spéléologie.



BOURSES D'ÉCHANGES

Le Syndicat a participé à 2 bourses d'échanges pour communiquer sur le calendrier animations.

Participation à la bourse d'échanges de Saint-Remèze : communication du calendrier auprès des professionnels du tourisme du territoire Sud-Ardèche le jeudi 28 mars à la Grotte de la Madeleine.

Participation à la bourse d'échanges du Pouzin organisée par l'Agence Développement du Tourisme le vendredi 8 et samedi 9 mars.

Ces rencontres sont très intéressantes puisqu'elles permettent de rencontrer et

d'échanger avec les professionnels de toute l'Ardèche.



Au total, plus de 2 900 personnes ont pu être sensibilisées

Ce sont au total 35 animations réalisées et 700 personnes sensibilisées.

À DESTINATION DES VISITEURS EN PÉRIODE ESTIVALE

AVEC LES ÉCOGARDES

Comme chaque année en période estivale (juillet-août), une brigade d'écogardes est mise en place afin de contribuer principale-



ment à la sensibilisation et à l'information du public vis-à-vis du patrimoine des Gorges et des bons comportements à adopter pour le respecter et pouvoir l'ouvrir au public durablement. En 2024, la brigade est passée de 4 (2023) à 5 personnes, ce qui a représenté un total de 220 jours de travail.

SITES DE PRÉSENCE

Les contacts avec le public ont lieu soit sur les zones très fréquentées à proximité du réseau routier (arrêts navette Pont d'Arc, parking, Serre de Tourre...) soit sur les parcours de randonnée et les plages, soit en bateau.

AVEC LES ANIMATEURS DU SGGA

Le SGGA collabore sous forme de partenariat avec des opérateurs touristiques situés dans le périmètre ou à proximité de la Réserve Naturelle. L'objectif est de proposer à leurs clientèles différents types d'animation nature. Ces partenaires sont les suivants en 2024 : Chauvet 2, Le Camping des Templiers, la Grotte de la Madeleine, le Camping Hutopia, l'Office de Tourisme Gorges de l'Ardèche Pont d'Arc ainsi que Provence Occitane (Office de Tourisme du Gard rhodanien).



FORMATIONS ET SENSIBILISATION DES PROFESSIONNELS DU TOURISME

Dans le cadre du partenariat avec l'Office de Tourisme Gorges de l'Ardèche Pont d'Arc et la fédération des loueurs de bateaux (FEDELEA), l'équipe du SGGA a proposé plusieurs



actions de sensibilisation sur les thèmes du patrimoine naturel et des bons comportements à transmettre aux clientèles des loueurs. Il s'agit de créer du lien entre préservation et mise en valeur touristique et de développer une culture commune autour des bons comportements.

Ces actions se sont traduites par des séquences d'échanges courts (1h) avec les saisonniers des loueurs. Une expérience à reconduire et à amplifier.

Par ailleurs, deux formations/sensibilisations auprès des saisonniers de l'Office de Tourisme Gorges de l'Ardèche ont été proposées au mois de juin et juillet.

Sur l'année, le SGGA a sensibilisé pas moins de 2 235 enfants sur le territoire des Gorges de l'Ardèche.

UNE POLITIQUE D'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT À DESTINATION DES SCOLAIRES

Le syndicat propose différentes animations à la journée ou à la demi-journée aux établissements scolaires du territoire et hors territoire. Il s'agit de séjours au cœur de la Réserve Natu-

relle, reconnus par l'inspection académique, et plus précisément au bivouac de Gaud. Cette zone est agréée par l'Inspection académique.

AVEC LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES DU TERRITOIRE

L'appel à projet du SGGA : Chaque année, en août, le SGGA lance son appel à projet à destination des écoles du territoire. En 2024, 4 classes ont ainsi pu bénéficier de ce programme financé par la DREAL AuRA, le département de l'Ardèche et l'Occitane en Provence.

Ce projet proposait 8 sorties d'une demi-journée au cours de l'année par structure, un séjour à Gaud et une journée de restitution. L'objectif était de mettre à profit les interventions des animateurs pour « prendre en main un coin nature » et de le pérenniser à proximité de l'école.

- **Les écoles concernées :** 2 classes de Ruoms (CM1 et CM2), Pont Saint Esprit, Marcel Pagnol (CP), Viviers (CP) ont participé à l'appel à projet, soit un total de 103 élèves.

- **Les centres de loisirs et les clubs sportifs locaux** ont sollicité le SGGA sur des animations à la journée ou demi-journée. Cela a représenté 11 animations et 168 enfants sensibilisés.

- **Les écoles du territoire** ont séjourné au bivouac de Gaud. Cela a représenté 4 séjours avec nuitée, soit 97 élèves.

AVEC LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES HORS TERRITOIRE

L'équipe d'animation a encadré 15 journées avec des animations sur le territoire des Gorges de l'Ardèche, 5 séjours scolaires avec

des écoles à l'espace pédagogique à Gaud (soit 270 nuitées) et 1 séjour avec un centre de loisirs.

AVEC LES PARTENAIRES DU TERRITOIRE

Le SGGA est sollicité chaque année par différents partenaires comme Passerelles patrimoines, l'EPTB Ardèche et le CREPS de Vallon-Pont d'Arc pour des interventions à la

journée, à la demi-journée et/ou en séjour pédagogique. Au total, 582 élèves ont bénéficié des animations du SGGA.



LA MAÎTRISE DE LA FRÉQUENTATION, L'EXEMPLE DES SPORTS DE NATURE

Les candidats labellisés 2023/2024 : Cédric Thomines (Spéléologie) Quentin Bonnetain (Canoë), Christophe Gras (Activités physiques pour tous), Mael Garaud (Activités physiques pour tous) et Simon Defour (Activités physiques pour tous).

UNE NOUVELLE SESSION DE LABÉLISATION A DÉBUT EN SEPTEMBRE 2024

12 candidats ont été retenus par le comité de pilotage pour suivre le parcours de labélisation 2024-2025. Ils sont tous diplômés d'activités de pleine nature. Les premières formations ont commencé fin septembre, début octobre.

Les nouveaux candidats pratiquent différentes disciplines comme la randonnée, le canoë et la pêche.

LES GUIDES NATURE DES GORGES DE L'ARDÈCHE

Ce label propose depuis 20 ans aux professionnels des activités récréatives de pleine nature de bénéficier d'un accompagnement et de formations aux patrimoines des Gorges de l'Ardèche. Les professionnels ainsi labellisés sont considérés comme des partenaires et des ambassadeurs des Gorges de l'Ardèche vis-à-vis de leurs clientèles. Le contenu et le processus de labélisation a été entièrement revu en 2023 afin de le rendre plus lisible tant dans son contenu que dans son parcours.



MAÎTRISE DE LA FRÉQUENTATION

Les Gorges de l'Ardèche représentent une destination privilégiée de découverte de grands paysages, de nature et de loisirs. Comme d'autres sites attractifs de France, il est soumis aux enjeux de maîtrise et de gestion des flux touristiques. Profitant d'un appel à projets national piloté par Atout France concernant la maîtrise des flux de fréquentation, l'Office de Tourisme Gorges de l'Ardèche Pont d'Arc, le CREPS (Pôle Ressources National Sports de Nature) et le SGGA ont conjointement déposé un projet visant à évaluer la réalité de la fréquentation du territoire projet Grand Site

de France, la confronter aux enjeux de biodiversité et jeter les bases d'actions d'amélioration, de communication et de sensibilisation. Notre partenariat original et son projet ont été retenus. Cet accompagnement permet de renforcer nos liens déjà éprouvés ; il se déroule sur la période 2024-2025. La première phase consiste à identifier, et à analyser toutes les sources de données de fréquentation afin de l'évaluer de manière objective. Il constitue une nouvelle étape de gestion stratégique de la fréquentation.

CONCERTATION AVEC LES ORGANISATEURS DE MANIFESTATIONS SPORTIVES

Depuis plusieurs années, les organisateurs de manifestations sportives du territoire et le SGGA se rencontrent afin d'échanger sur les bonnes pratiques sportives, les initiatives à partager, ainsi que pour préparer au mieux l'organisation des événements de la saison. L'objectif de ces échanges est de concilier les manifestations sportives avec la conservation de la biodiversité au sein du site Natura 2000, de l'Espace Naturel Sensible (ENS) et de la Réserve. Cette coopération entre le SGGA et les organisateurs de manifestations sportives est doublement positive. Elle permet aux organisateurs de bénéficier d'un soutien administratif (évaluations des incidences Natura 2000, traitement des demandes d'autorisation) ainsi que d'animations enrichissantes pour les participants (stands tenus lors des événements). L'objectif est de rendre

ces manifestations les plus écoresponsables possibles, contribuant ainsi à la préservation des milieux naturels, et à la sensibilisation du public. Un partenariat « gagnant-gagnant » pour les organisateurs et pour la nature ! En 2024, 10 événements sportifs ont nécessité un accompagnement par le SGGA pour la prise en compte des enjeux environnementaux :

- la Course Cycliste Internationale Féminine,
- le Marathon des Gorges,
- le Trail de la Galette,
- le Trail des Gorges,
- le Triathlon des Gorges,
- la Course d'enduro,
- le Gran Fondo Provence,
- le Moto-club de Villeneuve,
- le Raid Nature du Pont d'Arc,
- le Raid étudiant.



LES BIVOUACS, AU CŒUR DE LA RÉSERVE

En 2024, les bivouacs de Gaud et de Gournier ont accueilli près de 20 000 personnes, soit une hausse de 12 % par rapport à 2023. Il faut ajouter à cette fréquentation grand public, 2 500 scolaires ou périscolaires ayant profité de l'espace pédagogique de Gaud avec l'encadrement des animateurs nature du SGGA ou de guides nature labellisés.

On notera aussi la présence active des deux tours opérateurs britanniques historiques (ACORN, PGL) accueillis à Gaud toute la saison. Des échanges réguliers en amont de la saison ont permis de renforcer les liens avec les animateurs et les encadrants des séjours dans un double objectif : améliorer le séjour et l'expérience de ces jeunes dans les Gorges de l'Ardèche, mieux les sensibiliser à l'environne-

ment et maîtriser l'impact de la fréquentation. Au-delà des chiffres de fréquentation, il est important de noter l'amélioration très significative du niveau de satisfaction des usagers notamment pour ce qui concerne la qualité de l'accueil, mais aussi les animations proposées. Il faut en effet saluer les efforts d'amélioration de l'accueil assurés conjointement entre l'Office de Tourisme, l'équipe de permanents du SGGA et les saisonniers.

Par ailleurs, la mise en valeur des bivouacs, la communication et de manière opérationnelle les dispositifs de réservation des séjours aux bivouacs ont été assurés pour la quatrième année par l'Office de Tourisme Gorges de l'Ardèche Pont d'Arc. Le partenariat a été reconduit pour 4 années.

ENTRETIEN DES SITES ET NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS

De nombreux travaux ont été réalisés par l'équipe technique du SGGA afin d'offrir un meilleur accueil avec, entre autres, le renouvellement à 50 % des platelages en bois (100 % à l'espace pédagogique de Gaud), la reprise de la signalétique sur site...



De plus, des investissements se sont poursuivis avec l'équipement d'une aire de découverte à Gaud (Gournier ayant été réalisé en 2023), l'implantation de modules de toilettes sèches et le renouvellement d'une partie importante des équipements de location. Par ailleurs, des soirées jeux en bois qui ont été proposées sur les deux bivouacs tous les samedis de juin et ont rencontré un vif succès.

LE PROJET DE REQUALIFICATION DES BIVOUACS

L'étude de requalification des bivouacs, portée sous maîtrise d'ouvrage du Département de l'Ardèche, propriétaire, en partenariat technique et financier avec la Communauté de Communes des Gorges de l'Ardèche, le SGGA et l'Office de Tourisme, s'est poursuivie en 2024 et a guidé quelques modifications organisationnelles pour la saison 2024.

Les conclusions, c'est-à-dire les axes préconisés de requalification ainsi que les chiffrages

et les plannings prévisionnels, seront restituées au cours du premier semestre 2025.

Rappelons que le projet consiste non seulement à questionner le rôle des bivouacs comme lieu d'accueil et de sensibilisation au cœur d'un site protégé et fragile, mais aussi à définir les axes de leur mise en cohérence avec les enjeux de la transition écologique : usages de l'eau, de l'énergie, déchets, impact carbone. Les équipements les plus récents datent de 30 ans.

Au total, les différents investissements et travaux de renouvellement d'équipements ont représenté en 2024 près de 90 000 €. Ils ont bénéficié de subventions auprès de l'Agence de l'Eau et du CEREMA (État, projet sentier de Nature).

LES GORGES DE L'ARDÈCHE VERS UN LABEL GRAND SITE DE FRANCE

L'année 2024 a permis de poursuivre et d'amplifier la démarche Grand Site de France à l'échelle des 16 communes membres du Syndicat de Gestion des Gorges de l'Ardèche, en partenariat avec les 3 EPCI (Communauté

d'agglomération du Gard rhodanien, Communauté de Communes des Gorges de l'Ardèche, Communauté de Communes du Rhône aux Gorges de l'Ardèche), les deux départements et les régions.

UN PLAN DE PAYSAGE ET DE BIODIVERSITÉ, AU CŒUR DU PROJET

Le 2 février 2024, les élus se sont retrouvés en conseil de territoire pour lancer l'étude qui permettra de construire la candidature au label Grand Site de France : le Plan de Paysage et de Biodiversité. Divisée en 3 étapes (diagnostic, objectifs de qualité de paysage et de biodiversité, programme d'actions), son élaboration s'étale sur 18 mois, en concertation avec le territoire. Ainsi, plusieurs rencontres individuelles ou collectives et ateliers ont été organisés au cours de l'année : visite lecture de territoire, ateliers de concertation, enquête grand public, entretiens individuels... Le conseil de territoire s'est réuni de nouveau le 11 juillet 2024 pour valider le diagnostic et le 28 novembre 2024 pour affirmer la stratégie et les priorités.

Comme chaque année, le RGSF a organisé des rencontres auxquelles a pu participer une

délégation de 10 personnes du Sud Ardèche, composée d'élus et de techniciens. Rencontre des directeurs, journée communication et rencontres annuelles sur le thème de la mobilité, étaient autant de rendez-vous pour progresser sur notre projet localement tout en bénéficiant de l'expérience d'autres sites.



Plus d'informations sur : grandsite-combedarc-ardeche.fr/le-projet-grand-site/plan-de-paysage-et-de-biodiversite

DES ACTIONS OPÉRATIONNELLES

Parallèlement à la construction de la candidature au label Grand Site de France, plusieurs actions opérationnelles ont été menées cette année et se poursuivront en 2025.

TRAVAIL DE RECHERCHE ARTISTIQUE AUTOUR DE « L'ESPRIT DES GORGES DE L'ARDÈCHE »

En 2024, deux artistes (Guillaume Gamache, artiste-peintre et Sébastien Gayet, auteur-éditeur) ont été sollicités pour mener un travail de recherche artistique et d'animation autour de « l'esprit des Gorges de l'Ardèche ». Entre juin et octobre, ils ont mené des animations, ateliers, questionnaires et sont allés à la rencontre des habitants et visiteurs pour les amener à réfléchir sur leurs émotions, leurs souvenirs et les éléments qui, selon eux, caractérisent l'identité des Gorges de l'Ardèche. Des œuvres seront réalisées et implantées sur

le territoire au printemps-été 2025 afin de rendre visible cette interprétation de « l'esprit des Gorges de l'Ardèche » et continuer d'amener les habitants et visiteurs à se questionner sur leur rapport intime à ce territoire exceptionnel. D'autres modes de valorisation de ce travail sont envisagés : « livret-carte », cartes postales, spectacle vivant...





VALORISATION DU PATRIMOINE EN PIERRES SÈCHES

À l'automne, un appel à projets de restauration de petit patrimoine en pierres sèches a été lancé auprès des communes et associations du territoire, en partenariat avec l'association de mailliers professionnels « Gens des Pierres ». Ainsi, 3 chantiers participatifs seront réalisés au cours de l'année 2025, sur les communes de Saint-Remèze, Le Garn et Gras/Larnas. Une occasion de valoriser et partager un savoir-faire ancestral, tout en contribuant à la remise en état d'un patrimoine identitaire de nos paysages.

PROJET SENTIER DE NATURE

Le projet « Sentier de nature des Gorges de l'Ardèche », retenu par le CEREMA, vise à améliorer l'accueil, avec notamment la requalification du linéaire pédestre entre Vallon-Pont-d'Arc et Saint-Martin-d'Ardèche (prolongement amont et aval du sentier des Gorges) soit 32 km.

Il comporte ainsi différents volets : amélioration/implantation de la signalétique, installation d'équipements aux bivouacs (toilettes

sèches, aire de découverte), restauration et préservation de milieux (montagne de sable, tufière du Révaou), mise en valeur de la Combe d'Arc par un projet d'interprétation sensible. Lancé en 2024, il se poursuivra au cours de l'année 2025.

ANIMATIONS À LA DÉCOUVERTE DES PAYSAGES

Des animations sur la thématique du paysage ont été proposées au public, affirmant la volonté de travailler en partenariat avec le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) de l'Ardèche et le Pays d'Art et d'Histoire (PAH) de l'Ardèche Méridionale.



OPÉRATION GRAND SITE COMBE D'ARC : DERNIÈRE LIGNE DROITE !

La dernière phase de travaux a été enclenchée par le Département de l'Ardèche en 2024 et se poursuivra en 2025 et 2026. Après une phase de déconstruction des anciens équipements du camping sur le secteur plage aval, les travaux de réaménagement de cet espace ont été commencés, de même sur l'ensemble du méandre : ouverture paysagère, remodelage, construction des toilettes. De plus, la promenade du méandre a été tracée en pied de falaise, bordée par 2 mares compensatoires et les travaux d'aménagement d'un cheminement piéton en bordure de route ont été commencés, entraînant une modification des conditions de circulation. L'emplacement

du futur parking du méandre a été dégagé, derrière l'auberge du Pont d'Arc. Néanmoins, des découvertes archéologiques vont retarder son aménagement. Il ne sera donc pas effectif avant l'été 2025.

Afin de permettre une gestion pérenne, maîtrisée et organisée de ce site, la réalisation d'un plan de gestion du site a été engagée. En décembre, le diagnostic a été validé par les élus des 4 gestionnaires, à savoir le Département, la Communauté de Communes des Gorges de l'Ardèche, la commune de Vallon-Pont-d'Arc et le Syndicat de Gestion des Gorges de l'Ardèche.

UNE LETTRE D'INFORMATION DÉDIÉE AU PROJET GRAND SITE DE FRANCE

Dans le but de communiquer plus aisément sur ce projet, une lettre d'information dédiée a été mise en œuvre. Avec une publication trimestrielle, la première lettre d'information

a été diffusée au mois de septembre, en version numérique et papier lors d'évènements. Cette lettre est rédigée avec les partenaires du projet.



Vous souhaitez télécharger la Lettre d'information ou la recevoir par mail, rendez-vous sur le site grandsite-combedarc-ardeche.fr/actualite

COMMUNICATION : LES ACTIONS QUI ONT MARQUÉ L'ANNÉE 2024

EXPOSITION PHOTOS

Pour la troisième année, le SGGA a mis à disposition des communes une exposition de 60 photos du territoire des Gorges de l'Ardèche et une exposition avec des panneaux pour découvrir les différents milieux. Un courrier a été envoyé aux 16 communes en début d'année. En 2024, la Commune de Saint-Martin-d'Ardèche a bénéficié de cette exposition.

LES ACTIONS QUI ONT MARQUÉ L'ANNÉE 2024



- **Lettre d'info mensuelle** diffusée à 400 contacts par mois
- **Site internet** gorgesdelardeche.fr



- **Facebook** 8,5 K J'aime 9,7 K followers



- **Instagram** 460 followers

MÉDIAS PUBLICS

RADIO



- France bleu le 28/02 : « Chuuut ! C'est la période de reproduction pour les rapaces dans les Gorges de l'Ardèche » avec Nicolas Bazin.
- France Bleu Drôme Ardèche 8 h00 le 06/08 : « Sur les randonnées du vendredi matin » avec Batiste Leriche.



- France Bleu au mois d'octobre : « Pelouse Sableuse » avec Nicolas Bazin.
- Fréquence 7 : émission « L'Onde Curieuse » du 19/09 : « L'esprit des lieux, une approche artistique de l'identité du territoire » avec Claire Masquelier.

TÉLÉVISION



- France TV Studio : Grotte Chauvet, tournages en milieu naturel.
- « Silence ça pousse » : écoresponsabilité dans les tournages en espace nature.
- « Des racines et des ailes » en mai et juillet : tournage dans les Gorges avec les guides labellisés : tourisme et préservation de l'environnement.
- Rediffusion l'émission « Météo à la Carte » sur France 3 sur les Gorges de l'Ardèche.

PRESSE

Plusieurs articles du Dauphiné Libéré, La Tribune et Midi Libre sur les actions et animations du SGGA.



Les 18 collectivités membres du SGGA : Aiguèze, Bidon, Gras, Issirac, Labastide-de-Virac, Lagorce, Larnas, Le Garn, Orgnac-l'Aven, Saint-Just-d'Ardèche, Saint-Marcel-d'Ardèche, Saint-Martin-d'Ardèche, Saint-Remèze, Salavas, Vagnas, Vallont-Pont-d'Arc et les conseils départementaux de l'Ardèche et du Gard.

Directeur de la publication : Pascal Bonnetain
Rédaction : ensemble équipe SGGA
Relecture : Indigo Theory
Conception graphique : Irène Chauvel
Crédit photos : LPO AuRa, Gilles Larnac, Charlotte Meunier, SGGA, Sous préfecture de Largentière

Syndicat de Gestion des Gorges de l'Ardèche
17 place du Couvent,
07700 Saint-Remèze

✉ info@gorgesdelardeche.fr
🌐 gorgesdelardeche.fr
📘 Gorges de l'Ardèche | Facebook